

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Adjoint au responsable du pôle veille et sécurité sanitaire Coordonnateur de la mission veille et vigilances	Mise à jour : 2/7/2019

Familles professionnelles	Conception et pilotage des politiques publiques - management stratégique	Santé
Codes fiches RET	CPM-10-A	SAN-40-A
Correspondances RIME	FPEEPP09 - FPESCS03	
Correspondances UCANSS	1703 - 0503 - 0701 - 0705 - 0706	
Emplois types	Cadre d'équipe dirigeant (CPM-10-A)	conseiller expert en santé publique
Quotité	50%	50%

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Inspecteur de l'action sanitaire/Attaché d'administration Grade : Groupe RIFSEEP : 3
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée :
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
<p style="text-align: center;">AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN</p> <p><input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX</p> <p><input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN</p> <p><input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO</p>

DIRECTION	Direction de la santé publique
POLE	Veille et sécurité sanitaire

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'agence régionale de santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage de l'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle veille et sécurité sanitaire s'organise autour de deux missions :

- la mission veille et vigilances a pour objectifs
 - ✓ de mettre en place une organisation permanente, fiable et réactive de recueil, d'analyse et de traitement de l'ensemble des signaux, y compris ceux issus des systèmes de vigilance) pouvant constituer une menace pour la santé humaine, et être en capacité de gérer l'ensemble de ces événements de santé en lien avec la Cellule de Santé publique France en région et les autres directions de l'ARS.
 - ✓ d'animer le réseau des structures régionales de vigilance et d'appui et d'élaborer un programme régional de lutte contre les infections associées aux soins avec un volet lutte contre l'antibiorésistance
 - ✓ de participer à l'amélioration de la qualité des soins en lien avec la direction de l'appui à la performance
- la mission préparation à la gestion des situations exceptionnelles permet d'assurer la préparation du système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles : mise à jour des plans spécifiques et coordination des acteurs concernés en lien avec les préfetures de département, l'ARS de zone et le département des urgences sanitaires du ministère chargé de la santé.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 16

Missions et activités principales du poste :

L'adjoint au responsable de pôle est chargé, en lien avec le responsable de pôle, de mettre en œuvre et d'organiser l'activité de l'ARS dans le domaine de la veille et sécurité sanitaire :

- *Participe au management du pôle VSS*
 - participe à la définition de la stratégie du pôle et à la validation du programme de travail
 - organise les activités permettant de garantir la réalisation des différentes missions du pôle
 - assure l'animation d'une équipe pluridisciplinaire et traite des dossiers RH en lien avec le secrétariat général de l'ARS
 - organise la bonne circulation de l'information au sein du pôle et avec les autres directions de l'ARS
 - supervise l'harmonisation et la simplification des processus et procédures
- *S'assure du bon fonctionnement du point focal régional et de la plateforme de veille et d'urgence sanitaires*
 - s'assure de la permanence de la réponse
 - appuie l'équipe pour la définition des procédures
 - appuie le responsable de pôle dans la définition en lien avec les autres directions de l'ARS des modalités de réception, analyse et traitement des EIGS (en lien avec l'évolution attendue du portail national)
 - participe à la formalisation des collaborations avec les acteurs de la veille sanitaire

- organise et évalue la circulation de l'information et la diffusion des alertes
- s'assure du maintien des compétences et de la maintenance des outils métiers
- *Pilote l'organisation régionale des vigilances*
 - assure le pilotage de cette mission et coordonne le RREVA
 - organise l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme régional de prévention des infections associées aux soins comprenant un volet antibiorésistance
 - participe à la mise en place en lien avec la direction qualité et performance d'un programme de gestion des risques dans les établissements incluant les modalités de gestion des événements indésirables
- *Situations sanitaires exceptionnelles*
 - veille, en lien avec le coordonnateur de la mission, à l'implication de l'ensemble de l'équipe et à la mise en œuvre des plans d'actions
 - participe à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles et à la réalisation des exercices
- *Pour la direction de la santé publique*
 - participe à la prévision et au suivi des crédits de santé publique

Activités annexes :

- Représentation du responsable de pôle, du directeur de la santé publique et du DGARS en tant que de besoin,

Interlocuteurs et partenaires :

- niveau national : direction générale de la santé, Agence Santé Publique France,
- niveau zonal : ARS de zone
- niveau régional : DREAL, DIRECCTE, Rectorat...
- niveau départemental et territorial : préfecture de département et services de l'État et Départements, établissements et professionnels de santé et médico-sociaux,
- en interne ARS : autres pôles de la direction de la santé publique (santé environnement, prévention et promotion de la santé), direction générale, direction de la stratégie, direction de l'offre de soins, direction de l'autonomie, délégués départementaux, secrétariat général, agence comptable, cabinet.

Liens hiérarchiques :

- poste placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle veille et sécurité sanitaire

Spécificités du poste / contraintes :

- déplacements dans et hors région
- participation aux astreintes administratives

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif (organisation et missions des services de l'État)		X		
Connaissance de la réglementation spécifique dans le domaine de l'environnement		X		
Connaissance environnement institutionnel et partenarial		X		
Connaissance santé publique et problématiques de santé		X		
Connaissance du système de santé et assurance maladie		X		
Management et gestion publique		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Animer une équipe et assurer sa cohésion		X		
Capacité de synthèse et d'analyse		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Elaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Capacité à conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables		X		
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes		X		
Organiser la veille stratégique à partir des problématiques identifiées		X		
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux		X		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence		X		
Travailler en complémentarité avec les délégués départementaux		X		
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		
Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		
Gérer les situations conflictuelles et avoir le sens de la médiation		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Avoir une force de conviction		X		
Être force de proposition et d'innovation		X		

Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Faire preuve de discrétion professionnelle		X		

CONTACTS

Pôle Développement RH - 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61 ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 19 juillet 2019** au plus tard.